

miers colons était excellente, et c'est elle qui, transmise d'âge en âge, a valu à leurs descendants le titre de peuple gentilhomme, titre qui je ne me trompe pas leur fut décerné pour la première fois par le célèbre Andrew Stuart. Permettez-moi de le dire en passant—il y a dans ce mot de quoi répondre à bien des dénigrement, de quoi nous consoler de bien des injustices ; il est à la fois un héritage à conserver et un glorieux trait d'union entre nous et la population britannique s'ils nous a été décerné comme je le pense par un homme qui fut une des gloires de l'autre race, qui dans tous les cas fut le loyal et sympathique rival de nos tribuns de cette époque.

Ce que nous avons fait pour l'éducation notre histoire est encore là pour le dire : soyons heureux si nous le voulons de ce qui s'est fait de nos jours, félicitons-nous des progrès que nous avons vu se réaliser dans un très court espace de temps ; aspirons généreusement à de plus grand progrès ; mais si nous nous intéressons au présent, si nous espérons beaucoup de l'avenir, soyons justes envers le passé, surtout lorsque ce passé est celui de nos héros, de nos missionnaires, de tous ces vaillants pionniers, braves enfants de la vieille France qui n'ont pas eu peur de ce rude et sauvage pays où les Français d'aujourd'hui ne s'aventurent qu'en hésitant ; qui n'ont craint ni ses hivers, ni ses forêts, ni ses terribles indigènes dans un siècle où les armes que l'homme avait pour lutter contre la nature étaient si faibles auprès de celles qu'il possède aujourd'hui.

La pensée qui portait le plus grand nombre d'entr'eux vers ces rives en apparence inabornables était une pensée de civilisation et par conséquent d'éducation. C'était la conversion et l'éducation des peuples sauvages de ces contrées, population dont la foi robuste de nos ancêtres comptait bien faire suivant l'expression consacrée dans tous nos vieux récits, de bons enfants de l'Eglise et de fidèles sujets du Roi très-chrétien.

Admirons, Messieurs, la récompense de cette héroïque charité envers ces peuples barbares, car si les établissements fondés surtout pour eux n'ont pu accomplir que d'une manière très imparfaite cette partie de leur sublime mission, c'est de là que sont sorties, pour nous, la force, la lumière, la vie, le salut de notre race ! C'est là que s'est formé ce clergé nombreux, zélé, moral et instruit qui a été la pierre fondamentale de notre nationalité, qui se répand aujourd'hui comme notre race elle-même sur toute la surface de l'Amérique, portant avec lui partout la consolation, la suprême philosophie, la science de la vie en vue des véritables destinées de l'homme. (App.)

C'est de là qu'est sorti ce barreau, cette magistrature, intègre, éclairée, patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Moquin, les Papineau, les Vallières, les LaFontaine, les Morin, les Cartier, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus ; qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense de nos droits, pour la conquête de nos libertés.

De là est sorti tout le corps professionnel, hommes de science et de travail, médecins, notaires, arpenteurs, ingénieurs, fonctionnaires et employés publics de tout genre, si utiles à la société et remplissant quelquefois dans des conditions bien pénibles de bien honorables fonctions et parfois s'élevant par leur seul mérite aux premières charges de l'Etat.

C'est de là que se sont formés les premiers instituteurs laïques peu nombreux à cette époque, dont la tâche a été si difficile, si ingrate si on la considère au point de vue matériel, si grande et si belle, si on l'envisage d'un point de vue plus élevé.

De ces institutions viennent aussi nos littérateurs, nos écrivains, poètes, historiens, publicistes, journalistes, qui ont défendu et défendent si bien notre cause et commentent déjà à révéler à la France l'existence de sa fille aînée, la Nouvelle France si longtemps oubliée.

C'est de là qu'est sortie au moins en partie cette bourgeoisie active, industrielle, économe, persévérante, qui s'est fait peu à peu une place dans le commerce et l'industrie, malgré l'isolement auquel nous ont si longtemps condamnés notre brusque séparation de notre ancienne mère patrie et les préjugés mutuels qui nous éloignaient de ceux qui tenaient entre leurs mains le seul capital étranger accessible à notre pays.

C'est des premières institutions qui ont été fondées spécialement comme le disaient elles-mêmes ces femmes héroïques la Mère Marie de l'Incarnation et la Sœur Bourgeois, pour la conversion et l'éducation des petites sauvageses que sont sorties ces femmes admirables qui ont béni et purifié le foyer de la famille canadienne, qui ont fait nos aïeules et nos mères ce qu'elles ont été et à qui nous devons peut-être ce qu'il y a de mieux en nous (vifs applaudissements.)

Se multipliant avec une prodigieuse rapidité ces institutions répondent à tous les besoins, à toutes les aspirations depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, s'implantent et se propagent sur tous les points de l'Amérique suivant—que dis-je ?—précédant même les populations catholiques qui s'y groupent de toute part et renouant aux extrémités du monde, dans les régions polaires même les traditions des premières héroïnes de notre histoire. Humbles, s'ignorant elles mêmes, ces femmes dévouées marchent les premières à la conquête de ces pays lointains, et préparent les germes de la prospérité pour des sociétés nouvelles qui se demanderont peut-être un jour avec indifférence, comme d'autres l'ont fait souvent, à quoi de pareilles choses peuvent être bonnes ?

Le génie de la nationalité et de la religion n'ignora rien de ce qui était nécessaire ou utile à cette époque éloignée : il prévint ce qui devait se développer plus tard, et l'immortel Laval dans son plan d'éducation avait fait une place pour une école normale d'instituteurs et pour une école des arts et métiers qui existèrent même pendant quelque temps à St. Joachim.

Le peuple sut en général répondre à ces généreuses aspirations. Que de nobles sacrifices se sont imposés tant de nos bons cultivateurs pour faire instruire quelques-uns de leurs enfants ! Que d'efforts ont été faits dans ces temps reculés pour se procurer ce qui aujourd'hui est mis à la portée de tous !

En ce qui concerne l'instruction primaire il y eut sans

doute comme une lacune, comme un temps d'épreuve ; mais comparé à l'étendue et à la durée de l'œuvre, cette période n'est pour bien dire qu'un moment d'hésitation causé par nos luttes politiques, par l'injustice des gouvernements et ne saurait être mis au compte ni du clergé ni des populations.

Les Frères Charrons, les premiers instituteurs des écoles avaient été remplacés quelquefois par les franciscains, quelquefois par des instituteurs laïques subventionnés par les jésuites, les sulpiciens, les curés et les fabriques. Mais déjà les besoins dépassaient les ressources du clergé, des particuliers et des fondations. La question de l'instruction publique fut quelque temps à l'ordre du jour, mais le gouvernement était aux mains d'une oligarchie locale peu scrupuleuse et il faut le dire peu intelligente. Si l'Angleterre sut être juste pour nous dans plusieurs grandes occasions, si elle fut souvent inspirée par une politique intelligente et libérale, l'oligarchie s'était déiciée à nous débarrasser de ce qui ce pendant ne nous gênait aucunement, notre langue et notre religion,—elle essaya d'importer tout d'une pièce un système d'écoles ; elle fit venir des maîtres dont quelques-uns ignoraient la langue du pays pour enseigner dans des écoles où la religion du pays serait également ignorée : en un mot elle tenta d'établir ici le système que l'on veut imposer à nos frères les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et que nous avons repoussé comme ils le repoussent eux-mêmes. Avec une population homogène comme l'était alors celle de nos campagnes la lutte fut bien courte : les prêtres défendirent aux familles d'envoyer leurs enfants à ces écoles et vous le voyez : point d'enfants, point d'écoles. (Rires et app.)

La législation s'alarma avec raison de cet état de choses ; elle fit diverses tentatives pour y remédier et elle eut des écoles assez nombreuses subventionnées en partie par elle et par les fabriques : c'était alors l'âge d'or de l'instruction publique, les membres du parlement étaient eux-mêmes inspecteurs d'école gratuitement et distribuaient des récompenses aux élèves. (Rires et app.)

De grands efforts furent faits dans ces temps par des citoyens généreux et influents qui prodiguaient leurs soins et leur argent pour fonder des sociétés comme la société d'éducation des Messieurs et celle des Dames de Québec dont les écoles laïques ont été plus tard remplacées par celles des Frères, et des Sœurs de charité. Au premier rang parmi ces hommes zélés figurait M. Joseph François Perrault, dont nous voyons aujourd'hui le petit-fils au nombre des organisateurs de cette grande démonstration nationale. (Vifs app.)

Non content d'avoir publié un grand nombre de traités élémentaire sur la jurisprudence, l'agriculture, l'histoire du Canada et un grand nombre de livres d'écoles, M. Perrault, établit à ses frais plusieurs écoles où il fit même des essais d'horticulture, d'enseignement pratique des arts et métiers et où il introduisit le système lancastérien ou d'enseignement mutuel qui faisait alors fureur mais qui est moins en vogue aujourd'hui. Je crois même que ce système a fonctionné en Canada avant que d'avoir été introduit aux Etats-Unis. Si c'est le cas, Messieurs de la république, c'est toujours quelque chose que d'avoir devancé vos concitoyens sur un point. (Rires.)

Il n'est des systèmes d'enseignement comme de bien d'autres choses, comme des systèmes politiques qui passent... et repassent ; et vous vous souvenez de cet homme d'esprit qui disait en parlant d'un remède : surtout servez-vous-en pendant qu'il guérit. Si vous voulez me permettre de faire le savant, je vous dirai qu'il y a quatre systèmes d'enseignement : le premier, le système individuel n'est pas un système du tout, les autres sont le système mutuel, le simultané et le simultané-mutuel ; c'est ce dernier que l'on suit aujourd'hui chez les Frères des écoles chrétiennes et dans nos écoles normales.

Mais cette loi de l'instruction primaire qui tirait tout son appui de la législation, dans laquelle les municipalités n'avaient aucun intérêt pécuniaire, cette loi en vertu de laquelle chaque école recevait une subvention du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants qui figuraient sur les rapports des instituteurs, était sujette à bien des abus. Tout imparfaite qu'elle fut cependant elle faisait un grand bien ; mais il arriva ce qui se voyait souvent alors, dans ces temps de défiance mutuelle les lois ne se passaient que temporairement et il y avait le système des *vis expirantes*. A la veille de nos troubles politiques la vieille oligarchie représentée dans le Conseil Législatif, c'est à dire ceux-là mêmes qui nous accusaient sans cesse d'ignorance dans les termes les plus insultants, refusa de renouveler la loi de l'éducation et elle *expira* ! Pour tout cela toutefois l'instruction publique ne mourut point ; elle eut seulement une subite défaillance.

Mais jamais à aucune époque les Canadiens Français ne gémissaient sous cette ignorance absolue que des touristes et des écrivains plus ou moins officiels et plus ou moins préjugés n'ont cessé de proclamer. Dans un excellent livre publié à Londres en 1830, M. Pierre de Laterrière a fait bonne justice de ces assertions et en particulier de celle qui a été si souvent répétée que la majorité ou un très grand nombre de nos représentants était tout à fait illettré. Malheureusement il l'a traitée avec trop de dédain et n'est pas entré dans des détails qu'il serait très utile de constater maintenant. Cette vieille fable reparait de temps à autres dans les livres et les journaux ; mais j'ai entendu dire moi-même à l'hon. L. J. Papineau dont elle excitait justement l'indignation que le nombre de ceux qui se trouvaient dans ce cas était en réalité très minime.

Après l'union sous la constitution de 1841 l'instruction primaire a pris les plus grands développements. A quelque chose malheur est bon, et l'exemple du Haut-Canada dont la population récemment venue d'Europe avait apporté avec elle le goût des institutions libres et du régime municipal, mit bientôt au nombre des compensations à ce régime injuste au moins dans le principe, une excellente loi d'éducation d'après laquelle le gouvernement, les municipalités et les pères de famille étaient appelés à faire chacun leur part au moyen de l'octroi public, de la cotisation foncière et de la rétribution mensuelle. Mais

un obstacle formidable se dressa tout d'abord à l'exécution de cette loi.

Ici, Messieurs, en vous disant ce que nous avons fait pour l'éducation et ce qu'elle a fait pour nous, si les bornes imposées à ce discours me le permettaient, j'aimerais à vous décrire cette lutte longue et opiniâtre d'un patriotisme plus éclairé contre les préjugés qu'un patriotisme véritable et relativement juste dans le principe avait implantés et développés au cœur même des populations. De l'ancien régime français et des exactions de l'Intendant Bigot, l'habitant canadien avait conservé une sainte et légitime horreur de toute espèce d'impôts, horreur que les patriotes de toutes les nuances avaient cultivée avec soin sous l'ancienne constitution pour en faire la base de la résistance à l'oligarchie. Il fallut un grand courage à ceux qui les premiers bravèrent le mécontentement public et tentèrent de vaincre cette résistance des populations agricoles si difficile à combattre dans tous les pays, et dont nos voisins des provinces maritimes nous ont donné tout dernièrement un notable exemple.

A ceux qui les premiers se lancèrent avec les nouvelles lois de l'instruction publique sur ces vagues populaires si facilement soulevées, si difficilement apaisées, peut s'appliquer avec une justesse peu commune les vers si souvent cités qu'Horace a dédiés aux premiers et audacieux navigateurs

Illi robur et res triplex
Circâ pectus erat.

A M. Morin et à M. LaFontaine qui firent voter les deux premières lois de l'instruction primaire, au Dr. Meilleur qui fut chargé de leur exécution, le pays doit une éternelle reconnaissance.

Mais de cette lutte même à laquelle prirent part et les curés et nombre de citoyens zélés dans toutes les parties du pays sortit un résultat beaucoup plus grand que celui que l'on avait droit d'attendre. Rien ne réussit si bien que ce qui est contesté et discuté ; rien n'est apprécié comme ce qui est le prix des plus grands labeurs, des plus vives contradictions. Un élan puissant fut imprimé et il ne se borna pas à l'instruction primaire et à l'action du gouvernement et des municipalités. Le clergé dont les ressources augmentaient et dont la sollicitude s'accroissait en proportion de sa tâche, multiplia les institutions de haute éducation et l'on en vint même à se demander si l'on n'avait point dépassé le but et à s'occuper sérieusement d'un genre d'institutions que l'on appelle en Belgique l'enseignement moyen, et qui tient le milieu entre l'éducation classique et l'instruction primaire.

A mesure que l'œuvre s'étendait, à mesure qu'elle se développait, des besoins nouveaux se faisaient sentir, besoins qui rencontrèrent chaque fois et qui rencontrent encore aujourd'hui plus d'un formidable obstacle dans la concurrence que leur font d'autres nécessités publiques. Remarquez le bien, messieurs, tandis que tous les autres services qui émargent au budget sont anciens et depuis longtemps jugés indispensables ou bien sont appuyés par de puissants intérêts locaux ou individuels, le chapitre de l'instruction publique se présente avec son seul mérite, et charge nouvelle et croissante, il a encore à lutter contre toutes les critiques plus ou moins fondées auxquelles son administration est nécessairement exposée. Il y a plus, les subventions des écoles communes et celle de l'éducation supérieure ont pour les protéger, la première, l'intérêt des masses qu'elle soulage directement pour autant au moins en apparence ; la seconde, l'intérêt des corporations et des localités, tandis que les mesures administratives, les institutions spéciales du gouvernement, l'organisme même de l'instruction publique n'obtiennent et ne conservent que difficilement des allocations qui semblent être autant d'enlevé à des demandes qui jouissent d'une plus grande faveur.

Malgré ces difficultés sans cesse renaissantes et quelquefois aggravées par les passions politiques, l'instruction publique a pu obtenir et conserver jusqu'ici quelques-uns des moyens d'action indispensables à son développement et qui existent sous diverses formes dans tous les autres pays. C'est ainsi que nous avons eu successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, les deux journaux de l'instruction publique, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, la caisse d'économie des instituteurs, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de science appliquées aux arts. Par ces divers moyens d'action une meilleure méthode pédagogique se répand graduellement, une classe d'instituteurs mieux préparés à leurs importantes fonctions se forme et lutte avec courage contre les difficultés de leur état, les branches plus pratiques tels que les leçons de choses, le calcul mental, la tenue des livres recrutent un plus grand nombre d'élèves et le niveau de l'enseignement s'élève graduellement quoique pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste beaucoup à faire et des choses très importantes, urgentes même. L'enseignement du dessin, de l'algèbre et de la géométrie ont à se propager et à s'élever davantage dans nos écoles modèles ; celui de la lecture expressive et de la lecture raisonnée, et les leçons de choses, dans nos écoles élémentaires ont à faire des progrès analogues à ceux que l'analyse grammaticale, les dictées orthographiques et la calligraphie ont fait depuis quelques années, enfin l'enseignement moyen et l'enseignement spécial déjà représentés jusqu'à un certain point dans notre système par les écoles normales, les académies commerciales de nos grandes villes, par un certain nombre de nos collèges industriels et de nos écoles modèles dans les campagnes, l'enseignement moyen et l'enseignement spécial ou professionnel ont un très grand besoin d'être développés.

La tendance des choses sur ce continent poussera nécessairement dans cette voie où l'on ne fait que d'entrer. Mais il ne faut point non plus rien exagérer et ne pas trop restreindre notre enseignement classique et supérieur auquel nous devons tant de succès. Nos rivaux des autres origines ont fait de heureux efforts pour faire dis-